



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES et des CAER-CAPES ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES, section lettres : lettres classiques, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Présidente

Mme Catherine MOTTET
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidents

M. Franck LUCHEZ
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional
M. Jean-Philippe TABOULOT
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de LIMOGES

Académie de PARIS

Secrétaire générale

Mme Catherine DAUMAS
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LA REUNION

Membres du jury

M. Sébastien ABELLAN
Professeur certifié

Académie de MONTPELLIER

Mme Christine CAILLET
Professeure agrégée

Académie de LIMOGES

Mme Elsa CELLIER
Professeure agrégée

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Corinne CHAMINADE
Professeure certifiée

Académie de POITIERS

M. Arnaud DUFETRE
Professeur agrégé

Académie de LYON

M. Frédéric GILLMANN
Professeur agrégé

Académie de NORMANDIE

Mme Isabelle JUST
Professeure agrégée

Académie de PARIS

M. Pierre LANQUETIN
Professeur agrégé

Académie de POITIERS

Mme Sandrine LEGRAND-COZETTE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Nathalie LEMAIRE
Professeure agrégée

Mme Karine LE PERU
Professeure agrégée

Mme Diane MARCHAND
Professeure agrégée

Mme Ariane PORTELLI
Professeure agrégée

M. Juan-Luis RODRIGUEZ
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

M. Laurent URNAUER
Professeur certifié

Mme Aurore VIOLAS
Professeure agrégée

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de POITIERS

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de LYON

Académie de NICE

Académie de RENNES

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 30 novembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU

